

**COMMISSION CADRE DE VIE-HABITAT-TRANSPORT**  
**REUNION DU 22 JUIN 2006 – VILLEMORIEU**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

<b>Noms – Prénoms</b>	<b>Structure</b>
ANDREOSSO Richard	Adjoint Mairie de la Balme les Grottes
BERTHOLON Nicole	Cté de communes de l'Isle Crémieu
BLANC Jean Claude	Cté de communes de l'Isle Crémieu
BONOMI Stéphane	CAUE Isère
BUHAGIAR Jean Claude	Maire de Porcieu Amblagnieu
CLEUX Vincent	Syndicat mixte de la boucle du Rhône
DELANGE Chantal	CLH Cté de communes du pays des couleurs
DELEXTRAT François	Centre du son
DUMAZOT Edith	H&D 38
GASC Denis	Régie Tivillier Gasc
HEMIDY Marie Anne	Cars Berthelet
HOTE Daniel	Maire de Villemorieu
JUNIQUE Daniel	Adjoint Mairie de la Balme les Grottes
MAYRAND Jean Claude	Adjoint Mairie de la Balme les Grottes
MEYER Frédéric	Cté de communes du pays des couleurs
MOSSLER Violaine	Comité d'expansion
PERNET Philippe	Cté de communes de l'Isle Crémieu
THOLLON Marinette	Adjointe mairie de Morestel
TUDURI Alain	Maire de Pont de Chéruy
<b>Excusés</b>	
BECMEUR Alain	Architecte des Bâtiments de France
BERLIAT Daniel	Passins
GRELLIER Marie Paule	Chavanoz
LAPORTE André	Chavanoz
MORNEY Roger	Les Avenières
VAGNON Georges	Montalieu-Vercieu

**Ordre du jour :**

- ① Bilan rapide du 1<sup>er</sup> CDRA
- ② Présentation du CDRA II : organisation, méthode de travail, calendrier
- ③ Présentation du Diagnostic et débats

## ① Bilan rapide du 1<sup>er</sup> CDRA (2001-2006)

- 13.6 M d'€ engagés (plafonnés)
- 3.9 M d'€ de subventions Région (29%)
- 1.2 M d'€ de subventions Département (9%)
- 291 dossiers engagés
- 119 structures bénéficiaires :
  - Les 4 communautés de communes
  - 4 autre EPCI (Tourisme, Culture, Déchets, Aménagement)
  - 25 communes
  - Les 3 chambres consulaires
  - 23 associations (Développement économique, Insertion, Tourisme, Agriculture, Social, Commerce)
  - 48 agriculteurs ou structures agricoles
  - 12 particuliers (gîtes et chambres d'hôtes)

Les objectifs sur le volet Cadre de vie – Habitat - Transport :

	<b>Objectifs</b>	<b>Engagé</b>	<b>Prévu</b>	<b>%</b>
9	Aménager le cadre de vie : - aménagement des centres-villes - mise en valeur des villages - équipements sportifs et de loisirs	798 000	904 000	88 %
15	Rechercher des solutions de transports collectifs	15 000	18 000	83 %

*en montant de subvention régionale en euros.*

## ② Présentation du CDRA II :

### Le territoire candidat :

Suite au désengagement de la communauté de communes Portes Dauphinoises de Lyon Satolas, le périmètre concerné s'appuie sur 3 EPCI :

- la communauté de communes des Balcons du Rhône,
- la communauté de communes de l'Isle Crémieu
- la communauté de communes du Pays des Couleurs

et des communes isolées

- les communes de Chavanoz, Janneyrias, Pont de Chéruy et Tignieu Jameyzieu

Le périmètre définitif du CDRA ne sera arrêté qu'au moment de la signature de la charte. Seules les structures (publiques, privées et associatives) basées sur le territoire candidat pourront bénéficier des subventions du CDRA.

## **L'organisation du CDRA**

### 1- Un Comité de pilotage

*Composition : 23 élus représentant les collectivités adhérentes et la Région*

*Chef de projet : Alain MOYNE BRESSAND*

*Rôle : Décision et validation*

### 2- Un conseil local de développement (CLD)

*Composition : Acteurs socio-économiques du territoire, citoyens participant aux commissions*

*Président : Christian GIROUD*

*Rôle : Consultation et avis du conseil de gouvernance*

Les participants aux commissions adhèrent directement au CLD. Ceux qui le souhaitent peuvent participer au conseil de gouvernance.

### 3- Six commissions

*Composition : Ouvert largement à la société civile et aux élus locaux*

*Référents des commissions : 1 ou 2 référents désignés par le comité de pilotage et le CLD*

*Rôle : Proposition*

<b>STRUCTURE</b>	<b>COMPOSITION</b>	<b>ROLE</b>
Comité de pilotage	Elus	DECISION
Conseil Local de Développement	Socioprofessionnels	CONSULTATION -AVIS
Commissions thématiques	Elus + socioprofessionnels	PROPOSITION

Pour la commission Cadre de vie – Habitat - Transport, les référents sont :

- Référents Comité de pilotage :

*Jean Claude BUHAGIAR, maire de Porcieu-Amblagnieu,*

*Alain TUDURI, maire de Pont de Chéruy.*

- Référent CLD :

*Denis GASC, Régie Tivillier Gasc*

## **La méthode de travail**

La procédure CDRA implique 4 phases successives qui donnent lieu à un document à présenter à la Région :

1- *Candidature (présenté en avril 2006)*

2- *Charte de développement durable à 10 ans*

3- *Contrat définitif à 5 ans*

4- *Avenant(s)*

Pour élaborer des documents, le comité de pilotage s'appuie sur les commissions de travail thématiques. Celles-ci ont pour mission de

proposer un diagnostic, des objectifs de développement (charte) et des pistes d'actions.

Pour cela, elle s'appuie sur les travaux produits lors de la réflexion sur le SCOT, notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations Générales (DOG).

## **Les principes**

Le projet de CDRA devra s'appuyer sur les principes suivants :

### *1- Développement durable :*

Prise en compte des 3 dimensions économique, sociale et environnementale dans l'élaboration des projets

### *2- Transversalité*

Priorité aux projets répondant à des besoins transversaux (concernant les 3 cantons), puis intercommunaux enfin locaux

### *3- Co-construction et concertation*

Entre élus politiques et les acteurs de la société civile

### *4- Innovation et expérimentation*

## **Le financement**

La région prévoit un budget de subvention pour notre territoire entre 2007 et 2012 de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros. La répartition de ce budget sera validée par le comité de pilotage dans le contrat définitif.

La subvention régionale s'élèvera à 30 % en moyenne du montant des actions du contrat, soit une valeur totale maximum de dépenses de 15 millions d'euros.

Les 70 % restants seront financés par les porteurs de projets ainsi que par d'éventuels autres partenaires (Europe, Conseil Général...)

## **Le calendrier**

Un calendrier prévisionnel détaillé est présenté. Il prévoit la présentation du diagnostic en octobre 2006, de la charte en décembre 2006 et du contrat définitif en juin 2007.

6 réunions de chacune des commissions sont prévues pour mener à bien cette réflexion. Des groupes de travail sur des sujets bien ciblés pourront être mis en place.

### **③ Présentation du Diagnostic et débats**

Un pré-diagnostic synthétique est présenté. Il est le résultat de la concertation de différents acteurs du territoire, ainsi que d'une synthèse de plusieurs documents issus du SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné

- Diagnostic - 07/2004 (*cf. doc. joint sur les parties Habitat et Transport*),
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable - 09/2005,
- Document d'Orientations Générales (en cours de validation)

Il a fait l'objet d'une présentation, d'un débat et d'un enrichissement par la commission.

4 thématiques ont été envisagées pour ce diagnostic :

#### **1- Démographie et population**

#### **2- Habitat et foncier**

#### **3- Cadre de vie**

#### **4- Infrastructures et déplacement**

Un document synthétique relatant les forces et faiblesses du territoire sur ces thématiques est joint en annexe.

Des éléments de diagnostic plus précis seront apportés sur les sujets abordés au fur et à mesure des commissions.

\*\*\*\*\*

### **Questions diverses**

La prochaine commission se déroulera le 14 septembre 2006 à Morestel.